

Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 101 titulaires – 42 suppléants	Conseillers en fonction : 101 titulaires – 42 suppléants	Conseillers présents : 59 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 27 Absent(s) excusé(s) : 36 Absent(s) : 6
---	---	--

Date de convocation : 10 décembre 2024

Vote(s) pour : 86
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 16 décembre 2024,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n° 2024-12-16-CM-26 :

Feuille de route pour un développement durable du tourisme métropolitain.

Rapporteur : Monsieur Pascal HUBER

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

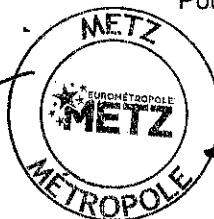
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Projet Métropolitain adopté par le Conseil métropolitain le 25 février 2019,
VU le Plan Pluriannuel d'investissement de Metz Métropole pour 2022-2026,
CONSIDERANT le diagnostic touristique du territoire et l'intérêt pour Metz Métropole d'adopter une stratégie du tourisme métropolitain 2030,

APPROUVE la feuille de route pour un développement durable du tourisme métropolitain 2030 jointe en annexe.

Metz, le 17 décembre 2024

Le Secrétaire de séance


Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20241216-2024-12-DC26-DE

Numéro de l'acte : 2024-12-DC26
Date de décision : lundi 16 décembre 2024
Nature de l'acte : DE
Objet : Feuille de route pour un développement durable du tourisme métropolitain
Classification : 8.8 - Environnement
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 18/12/2024
Numéro AR : 057-200039865-20241216-2024-12-DC26-DE
Document principal : 99_DE-26.pdf

Historique :

18/12/24 09:16	En cours de création	
18/12/24 09:17	En préparation	Catherine DELLES
18/12/24 11:43	Reçu	Catherine DELLES
18/12/24 11:44	En cours de transmission	
18/12/24 11:50	Transmis en Préfecture	
18/12/24 12:00	Accusé de réception reçu	